



Club de Patinage Artistique de Boucherville Inc.
Livret d'information Saison 2010-2011

C.P. 441 – Boucherville (Québec) J4B 5W2 – (450) 655-3246

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers patineurs, patineuses et parents,

La saison 2010-2011 s'amorce bientôt. Encore cette année, nous laissons le papier de côté. Même l'Info-Patin vous est envoyé par courriel afin de vous informer des différents programmes offerts, des activités de l'année ainsi que des dates importantes de l'année. Tous les formulaires d'inscription sont disponibles sur notre site internet et doivent nous être retournés pour le 20 août (STAR) et le 30 août (PP).

Depuis quelques années, notre site internet est l'endroit idéal pour trouver réponses à vos questions et pour voir des photos de vos patineurs. Nous avons cette année un tout nouveau site revu et amélioré. N'hésitez surtout pas à le consulter et à nous faire parvenir vos photos.

On a hâte de vous revoir.

D'ici là, bon été et bonne saison à tous !

Hélène Beaulieu
Présidente

IMPORTANT

CE LIVRET CONTIENT DE NOMBREUX RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS QUI VOUS SERONT UTILES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE. VEUILLEZ LE CONSERVER.

CAMP D'ÉTÉ : SEMAINES DU 16 ET 23 AOÛT 2010

VENTE-ÉCHANGE : 11 SEPTEMBRE 2010

SITE INTERNET

Le site Internet permet de mieux vous informer et de rechercher une multitude de renseignements reliés à la description des programmes, à leur tarification, aux formulaires d'inscription, aux règlements, à la programmation pour la saison 2010-2011, aux calendriers des tests et des compétitions, aux activités et aux événements du Club, à la Revue sur glace, aux fiches des entraîneurs, à la revue de presse des patineurs du Club ainsi qu'aux liens avec quelques sites comme Patinage Canada et la Région (ARPARS). Consultez-le souvent!

www.cpaboucherville.ca

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CPAB

Voici les membres du conseil d'administration pour la saison 2010-2011. N'hésitez pas à communiquer avec eux si vous avez des questions au cours de l'année.

Hélène Beaulieu	Présidente	
Nathalie Cusson	Vice-présidente Administration	Responsable des communications et des relations avec les autres organismes (ville, région, fédération, Patinage Canada). Responsable du site Internet du Club
Maryse Dagenais	Trésorière	Responsable du volet financier de chacun des programmes
Suzanne Monfet	Secrétaire	Responsable des dossiers du Club, des minutes des réunions
Lucie Trudel	Directrice Événements spéciaux	Responsable des événements spéciaux tels que les levées de fonds et le gala de fin d'année
Marie-Hélène Larivière	Directrice Programme STAR	Responsable des activités du programme STAR
Diane Décarie	Directrice Développement des patineurs	Responsable des compétitions, des relations avec la région pour les dépistés et présidente du comité des lauréats et des méritas
Mélanie Dion	Directrice Programme Patinage Plus	Responsable des activités du programme Patinage Plus
Donna Rogers	Coordonnatrice Programme de synchronisme	Responsable des activités des équipes de synchronismes et des relations avec le conseil de direction de NOVA
Geneviève St-Pierre Comtois	Responsable des entraîneurs	Responsable des relations entre le conseil d'administration et les entraîneurs

Autres postes externes au Conseil d'administration mais tout aussi importants :

Nancy Caron	Assistante trésorière	Aide la trésorière dans ses fonctions
Lise Drouin	Responsable des compétitions	Responsable des inscriptions des patineurs aux compétitions régionales
Nathalie Blanchette	Responsable des tests	Responsable des de l'organisation des sessions de tests du Club
Odette Vachon	Responsable des dossiers des Lauréats et Méritas	Responsable de la préparation des dossiers des Lauréats auprès de la Région et des Méritas
Réjean Lévesque	Registraire	Responsable de l'enregistrement des patineurs auprès de Patinage Canada, soutien clérical pour les membres du CA
Gina Hart	Responsable de programme semi-privé	Responsable des activités du programme semi-privé

COMMENT NOUS JOINDRE

Pour toute question, n'hésitez pas à nous rejoindre par courriel à: info@cpab.com.

PROGRAMMES OFFERTS

Le CPAB propose plusieurs programmes de patinage tels que l'initiation au patinage et patinage récréatif qui offre aux jeunes la possibilité de s'initier au patinage sur glace. Le volet patinage artistique permet, quant à lui, d'exercer et de perfectionner le patinage artistique.

Il est également possible pour les patineurs de se joindre à des équipes avancées en patinage artistique synchronisé par l'intermédiaire de NOVA ou de s'inscrire à un programme de sport-études pour davantage de perfectionnement. Nous vous invitons à prendre connaissance de nos programmes énumérés ci-dessous. Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez également consulter le site Internet de Patinage Canada (www.patinagecanada.ca).

Initiation au patinage et patinage récréatif

PATINAGE PLUS



PATINAGE PLUS est un programme d'initiation au patinage pour les enfants âgés de 4 à 9 ans. Il s'adresse à tous ceux et celles qui veulent apprendre à patiner, que ce soit pour faire du patinage artistique, du hockey, de la ringuette ou tout simplement pour le plaisir de s'amuser. Ce programme offre aux enfants un enseignement adapté à leur besoin. Les plus jeunes vivront une expérience amusante en se familiarisant avec le patinage par le jeu. Les patineurs plus avancés apprendront les principes essentiels du patinage tels que l'équilibre, la posture, le patinage avant et arrière, l'arrêt, les virages, les croisés de même que les pirouettes de base.

Afin de récompenser les patineurs, des écussons leur seront remis lorsqu'un niveau sera réussi, et pour les encourager ils recevront des dessins à colorier lors de chaque session de patinage. Les groupes sont formés d'un maximum de dix (10) patineurs et les assistants de programme ont tous suivi une formation afin de les encadrer et aider les entraîneurs. Il est possible d'inscrire votre enfant à deux séances d'entraînement par semaine.

Les patineurs ayant réussi l'étape 3 ou plus pourront participer au programme de développement des jeunes patineurs (DJP 1) s'ils sont sélectionnés.

Habillement : Des vêtements confortables et chauds tel que des pantalons de sport et veste de polar sont recommandés. Pour les plus jeunes, l'ajout d'un pantalon imperméable léger est conseillé. Des mitaines de préférence imperméables pour les petits sont nécessaires pour les cours.

Le casque est obligatoire pour les patineurs travaillant l'étape 1 à 3 ainsi que le port des mitaines ou gants. De plus, un jeune patineur pourra se procurer le costume du Club à faible coût.

Patinage artistique

PATINAGE STAR – PATINAGE DE COMPÉTITION



PATINAGE STAR, PATINAGE DE COMPÉTITION offre la possibilité aux patineurs de perfectionner les habiletés de base du patinage artistique. Tous les patineurs qui maîtrisent bien le patinage avant et arrière, les arrêts et changements de direction rapides peuvent s'inscrire à ce programme, mais il est habituellement offert aux patineurs ayant complété le programme Patinage Plus. Des tests et compétitions permettent aux patineurs qui le désirent de mesurer leur progrès face à eux-mêmes et à d'autres patineurs. On retrouve quatre disciplines : le style libre, la danse, les habiletés ainsi que l'interprétation artistique.

STYLE LIBRE : Les programmes de style libre, dont la chorégraphie suit la musique, comprennent différents sauts et pirouettes liés entre eux par des jeux de pieds et des éléments de transition. Le style libre se patine en solo ou en couple. Les niveaux du style libre sont : préliminaire, junior bronze, senior bronze, junior argent, senior argent et or pour le programme STAR. Le programme de compétition comprend les niveaux pré-juvénile, juvénile, pré-novice, novice, junior et sénior.

DANSE : la danse sur glace est véritablement de la danse de salle de bal mais effectuée sur glace. Elle se distingue du patinage en couple par l'absence de sauts et de levées au-dessus des épaules. Il existe une vingtaine de danses imposées que Patinage Canada répartit dans sept catégories : préliminaire (*Valse hollandaise, Tango Canasta, Baby Blues*), junior bronze (*Swing, Tango Fiesta, Valse Willow*), senior bronze (*Ten-Fox, Fourteenstep, Valse européenne*), junior argent (*Fox-trot de Keats, Tango Harris, Valse américaine, Rocker Fox-trot*), senior argent (*Paso Doble, Valse Starlight, Blue, Kilian, Cha Cha Congelado*), or (*Valse viennoise, Valse Westminster, Quickstep, Tango argentin, Samba argent*) et diamant (*Valse Ravensburger, Tango Romantica, Polka Yankee, Rumba, Valse autrichienne, Valse or*). Les patineurs de compétition en danse exécutent aussi des danses libres. Ils doivent démontrer non seulement des éléments techniques tel que virages et portées mais aussi interpréter la musique choisie.

HABILETÉS DE PATINAGE : Les exercices des habiletés de patinage comprennent des courbes, des virages et des mouvements de transition. Les différents niveaux des habiletés sont : préliminaire, junior bronze, senior bronze, junior argent, senior argent et or.

PROGRAMME D'INTERPRÉTATION: le programme d'interprétation encourage la créativité et l'interprétation chorégraphique de la musique et offre aux patineurs qui le désirent l'occasion d'explorer l'aspect performance du patinage sans avoir à se soucier des éléments techniques. Les patineurs peuvent exécuter les chorégraphies individuelles ou en couple et peuvent obtenir les niveaux suivants : introduction, bronze, argent et or.

INSCRIPTION *PATINAGE STAR – PATINAGE DE COMPÉTITION*

Le CPAB offre la possibilité aux patineurs inscrits au programme Patinage STAR et au programme Patinage de compétition de suivre des cours privés et/ou semi-privés. Les patineurs inscrits aux cours privés ne payent au Club que les frais d'inscription et les frais de réservation de la patinoire. Ces patineurs doivent choisir un entraîneur qui sera leur personne-ressource. Ils lui paieront directement tous les autres frais reliés à l'entraînement et aux compétitions. Vous pouvez consulter le site Internet du CPAB (www.cpaboucherville.ca) pour obtenir une liste des entraîneurs.

Les cours semi-privés se donnent à deux occasions durant la semaine (une session de deux heures – vendredi et une session d'une heure - samedi). Un patineur ne peut s'inscrire qu'à une séance de cours semi-privé par semaine mais peut s'inscrire sur les glaces du programme STAR Libre 1 de son choix s'il désire s'entraîner plus souvent. L'enseignement se fait par des entraîneurs et des assistants de programmes (selon le nombre de patineurs inscrits). Ce cours inclut une session de *stroking* et de mouvements de base. Les patineurs des cours semi-privés d'une durée de deux heures travailleront un solo et auront le choix de participer à une compétition. De plus, les patineurs du groupe STAR semi-privé recevront des écussons d'aptitudes. Le patineur qui suit les cours semi-privés peut également s'inscrire à tout moment au cours de l'année à des cours privés. Les frais d'inscription aux cours semi-privés ne comprennent pas les frais d'inscription au Club, ni les frais encourus par les patineurs lors des sessions de tests et des compétitions à l'exception de la première compétition qui est incluse aux frais du programme (pour le cours du vendredi seulement).

SESSIONS DE TESTS : les différentes disciplines de patinage comprennent toutes plusieurs niveaux qui se complètent par un test. Lorsqu'un patineur a atteint le niveau requis, il peut s'inscrire selon la procédure établie à une séance de tests au cours de laquelle il est évalué par un juge accrédité par Patinage Canada. Si le patineur réussit, il obtient son niveau ou une partie de son niveau. Dans le cas d'un échec, le patineur devra passer à nouveau son test à une session ultérieure. Le CPAB met à la disposition de ses membres trois sessions de tests durant la saison automne-hiver. Ces tests ont lieu à la mi-octobre, à la mi-décembre et à la mi-mars. Les frais de tests sont défrayés par le patineur.

COMPÉTITION : les patineurs inscrits au programme *PATINAGE STAR – PATINAGE DE COMPÉTITION* peuvent s'inscrire aux compétitions invitation, régionales et provinciales. Ces patineurs peuvent également se voir remettre des bourses au mérite à la fin de la saison 2010-2011 (voir nos règlements du fonds de développement à cet effet). À moins d'indication contraire, les compétitions sont aux frais du patineur.

Développement du patinage

Le CPAB offre deux programmes reliés au programme de Développement du patinage de Patinage Canada : le programme de Développement des jeunes patineurs (DJP 1 et DJP 2). Ces deux programmes visent à dépister les patineurs présentant les meilleures aptitudes au sein des divers groupes d'âge, de manière à développer leurs habiletés et intérêts pour le patinage artistique. Ces patineurs reçoivent un cours semi-privé, c'est-à-dire qu'ils disposent d'un entraîneur professionnel assigné à leur groupe.

Les patineurs du groupe de DJP 1 sont des patineurs du Patinage Plus ayant réussi l'étape 3 ou plus et qui ont été invités suite au dépistage du début de saison. Les patineurs présélectionnés à la fin de la saison précédente doivent se présenter au dépistage qui se déroulera le samedi 11 septembre 2010. Ces patineurs participent également à deux compétitions au cours de l'année. Des frais additionnels sont demandés aux patineurs de ce programme afin de couvrir les dépenses additionnelles qui y sont reliées.

Les patineurs du groupe de DJP 2 sont des patineurs STAR âgés de 10 ans et moins, de niveau débutant ou pré-préliminaire (i.e n'ayant réussi aucun test de style libre). La priorité sera donnée aux patineurs ayant participé au programme de développement des patineurs 1 la saison précédente (programme DJP1 du samedi matin). Tout autre patineur intéressé devra faire une demande auprès de la directrice du programme avant de s'inscrire.



Patinage synchronisé

Le patinage synchronisé est une discipline spécialisée du patinage artistique. Différente des autres disciplines, on y retrouve douze (12) patineurs ou plus qui exécutent diverses formations et manœuvres en groupe. Le terme « synchronisme » met l'accent sur l'importance de l'unisson et de la précision des formations de l'équipe. Les patineurs doivent exécuter les mouvements avec harmonie et concordance afin de donner l'impression d'unité.

Patinage Canada a réformé dernièrement son programme de patinage synchronisé. Celui-ci mène à la participation à des compétitions nationales et aux Championnats du monde pour les équipes qui prennent part aux compétitions de qualification de participation. Les CPA de Boucherville, de Brossard et de Saint-Hubert ont fusionné leurs activités de synchronisme sous l'appellation NOVA. Celle-ci offre aux patineurs intéressés la possibilité d'évoluer dans des équipes de niveau supérieur (débutant, élémentaire, juvénile, pré-novice, novice, open et adulte) et avec le CPA Laval sous l'appellation Xcellence (junior, intermédiaire et sénior).

Programme Sport-études

Le CPAB n'offre pas le programme Sport-études et n'est associé à aucun centre de patinage. Les patineurs inscrits à Sport-Études demeurent membres du CPAB et peuvent s'inscrire à des séances de patinage du Club, en plus de pouvoir participer aux activités. Pour plus d'information à ce sujet, veuillez communiquer directement avec l'école primaire des Trois Saisons au : (450) 641-2000 ou avec l'école secondaire de Mortagne au : (450) 655-7311.

CAMP D'ÉTÉ

Il vous sera possible de patiner au CPAB (au centre Pierre-Laporte) du 16 au 27 août 2010 du lundi au vendredi de 10 h 00 à 14 h 00. Ces périodes sont offertes gratuitement à tous les patineurs du CPAB inscrits au programme STAR ou ayant patiné à l'école de printemps, au semi-privé ou au privé. Comme l'an dernier, nous prévoyons organiser des activités de stocking dirigées par des entraîneurs si les inscriptions s'avèrent suffisantes au coût de 5 \$ la session (voir le formulaire d'inscription – Camp d'été).

LAURÉATS

Tous les patineurs lauréats sont choisis à partir des critères de la région et de la Fédération de patinage artistique du Québec. Il est de la responsabilité des patineurs de faire parvenir à la responsable des Lauréats et Méritas leurs résultats de compétitions et/ou tests. Si les résultats de compétitions et/ou de tests ne sont pas remis à temps, le patineur ne pourra être considéré. Pour les Lauréats, il faut remettre vos résultats de compétitions et/ou de tests pour l'année 2010 avant le congé de Noël. Vous devez conserver une copie de tous les résultats de tests et de compétitions du patineur.

ASSISTANTS DE PROGRAMME

Les assistants de programme sont des patineurs du CPAB qui aident les entraîneurs professionnels dans l'enseignement du Patinage Plus. Pour être assistant, un patineur doit être âgé d'au moins douze ans, avoir travaillé comme aide-assistant durant au moins vingt heures, avoir démontré une excellente assiduité et avoir réussi l'examen d'assistant de programme du CPAB.

Le Club organisera une clinique de formation / évaluation destinée à ceux et celles qui travaillaient comme aide-assistants l'an dernier et qui répondent aux critères. Cette clinique est offerte gratuitement et est obligatoire. Nous vous communiquerons la date de la session de formation dès que possible.

AIDE-ASSISTANTS DE PROGRAMME

Les aide-assistants de programme sont des patineurs du CPAB qui aident les entraîneurs professionnels et les assistants de programme lors de l'enseignement du Patinage Plus. Pour être aide-assistant, un patineur doit être âgé d'au moins onze ans et avoir suivi une clinique de formation d'aide-assistant.

Le Club organisera une clinique de formation / évaluation. Cette clinique est offerte gratuitement et est obligatoire. Les aide-assistants de programme doivent fournir 20 heures de bénévolat (sans avoir reçu de certificats-cadeaux ou autre rémunération) avant de pouvoir être assistants de programme.

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Le Club de patinage artistique de Boucherville organise annuellement une revue sur glace qui permet à tous les patineurs membres du Club de présenter leur savoir-faire devant parents et amis. Le formulaire d'inscription pour le gala à compléter, incluant les frais demandés, sera disponible en décembre 2010.

Le Gala 2011 sera présenté les 16 et 17 avril 2011
--

HORAIRE DE LA SAISON 2010-2011

PROGRAMME PATINAGE PLUS ET DJP 1 ET 2

Inscription par la poste	Jusqu'au 30 août 2010
Inscription à l'aréna Gilles-Chabot	11 septembre 2010 de 9 h à midi s'il reste des places disponibles
Cours du mardi	Automne 21/09/10 au 21/12/10 Hiver 4/01/11 au 15/03/11
Cours du samedi	Automne 25/09/10 au 18/12/10 Hiver 8/01/11 au 19/03/11
Spectacle de fin d'année	16 et 17 avril 2011

PROGRAMME STAR

Inscription par la poste	Jusqu'au 20 août 2010
Camp d'été	16 au 27 août 2009 lundi au vendredi de 10 h à 14 h
Début de la saison (STAR privé)	Dimanche 29 août 2010
Début de la saison (STAR semi-privé)	Vendredi 17 septembre 2010
Fin de la saison	18 mars 2011
Session de tests	Mi-octobre, mi-décembre et mi-mars
Spectacle de fin d'année	16 et 17 avril 2011

VENTE ÉCHANGE

Il y aura une vente-échange pour vous permettre de vous procurer et de vendre à bas prix des articles de qualité lors de la journée d'inscription le samedi 11 septembre 2010, de 9 h 00 à 12 h 00 au Centre Gilles-Chabot. Ceux qui ont des objets à vendre doivent les apporter le vendredi 10 septembre entre 18 heures et 20 heures à l'aréna Gilles-Chabot. Chaque personne est responsable d'identifier ses articles et doit récupérer son argent et ses articles non vendus à 12 h 00 le samedi 11 septembre. Pour fins de financement, le Club gardera 20% du montant de la vente.

RÈGLEMENTS CONCERNANT LES INSCRIPTIONS

1. Tous les chèques doivent être faits à l'ordre du CPA Boucherville. Des frais de 10,00 \$ seront exigés pour tout chèque retourné par l'établissement bancaire. De plus, tout chèque retourné par la banque entraînera une suspension des activités jusqu'à ce que la situation soit rétablie. Un patineur ne peut pas patiner sur les glaces du CPAB s'il n'a pas rempli le formulaire d'inscription au Club et payé les frais requis. Un formulaire doit être complété par enfant et le chèque doit accompagner l'inscription. Le nom du patineur doit être inscrit au recto du chèque ainsi que le programme choisi.
2. Résident et carte d'accès: la définition d'un résident et de famille pour le CPAB est identique à celle effectuée par l'usage de la carte d'Accès de Boucherville. Cette carte est obligatoire pour tous et est disponible à la réception du centre Pierre-Laporte ou à la bibliothèque. Notez que la réglementation concernant la carte d'Accès a été modifiée cette année. Aucune inscription ne sera acceptée sans celle-ci. Les résidents de Saint-Amable sont considérés comme des résidents pour la saison 2010-2011 et ont les mêmes privilèges que les résidents de Boucherville, mais la carte d'Accès n'est pas requise, toutefois, ils se doivent de compléter le formulaire d'entente entre la ville de Boucherville et de St-Amable. Un patineur qui ne renouvellera pas sa carte d'Accès lorsque celle-ci sera périmée ne pourra plus participer aux activités du CPA Boucherville. Le CPAB est lié par une entente avec la ville de Boucherville. Celle-ci limite le nombre de non-résidents patinant sur les glaces du Club à 10% des inscriptions aux différents programmes du Club. Les patineurs non-résidents seront donc acceptés de manière conditionnelle jusqu'à la fin de septembre 2010. Bien que cela soit très peu probable, le CPAB se réserve le droit d'annuler leur inscription si le nombre d'inscriptions au Club est en deçà de nos prévisions.
3. Critères pour le programme Star (cours privés)

Style libre – groupe 1	patineur travaillant le niveau préliminaire ou junior bronze style libre
Danse – groupe 1	patineur travaillant le niveau préliminaire ou junior bronze danse
Habilités – groupe 1	patineur travaillant le niveau préliminaire ou junior bronze habiletés
Style libre – groupe 2	patineur travaillant le niveau junior bronze style libre et plus
Danse – groupe 2	patineur travaillant le niveau junior bronze danse et plus
Habilités – groupe 2	patineur travaillant le niveau junior bronze habiletés et plus
Libre 1	s'adresse au patineur de niveau style libre – groupe 1
Libre 2	s'adresse au patineur de niveau style libre – groupe 2
Débutant	Patineur du Patinage Plus qui désire des cours privés (doit être accompagné d'un entraîneur en tout temps)

Notez qu'un patineur de Patinage Plus doit avoir réussi l'étape 4 ou faire partie du groupe DJP 1 pour patiner sur une glace STAR (à l'exclusion des parcelles Débutant).

Toute dérogation à ces règlements doit faire l'objet d'une demande écrite par courriel auprès du conseil d'administration qui évaluera la pertinence de la demande.

4. Annulation d'inscription

Le CPAB ne rembourse aucune inscription à moins d'incapacité physique prolongée. Dans le cas d'un remboursement, les frais suivants seront appliqués :

Programme récréatif	40 \$ pour frais d'administration et 7 \$ par cours écoulé avant la réception de la demande écrite d'annulation.
Programme STAR (privé)	Les frais de base ne sont pas remboursables et 3 \$ par semaine de cours écoulée avant la réception de la demande écrite d'annulation.
Programme STAR (semi-privé)	Les frais de base ne sont pas remboursables et 15 \$ par cours écoulé avant la réception de la demande écrite d'annulation.

5. Inscription en cours d'année

Programme récréatif	100 \$ pour la session d'hiver (janvier 2010)
Programme STAR (privé)	3 \$ par session restante si ce montant est inférieur aux frais d'inscription
Programme STAR (semi-privé)	15 \$ par session restante

6. Formulaires disponibles sur le site au www.cpaboucherville.ca

- Inscription Patinage Plus
- Inscription STAR
- Inscription STAR semi-privé
- Assistant de programme
- Camp d'été
- Entente St-Amable
- Inscription des entraîneurs

RÈGLEMENTS, PROCÉDURE ET ÉTHIQUE

GÉNÉRAL

- La plupart de ces points s'appliquent aux patineurs et aux entraîneurs inscrits au programme STAR. Les programmes Synchronisme et Patinage Plus possèdent leurs propres règlements. Le non-respect de ceux-ci pourrait entraîner l'expulsion de la patinoire ou la suspension du Club.
- La personne responsable de la musique, un responsable de programme ou un membre du conseil d'administration peut expulser un patineur qui ne respecte pas les règlements de la patinoire.
- Cette liste de règlements n'est pas complète et le conseil d'administration peut la modifier.

HABILLEMENT

- Les cheveux doivent être attachés et ne doivent pas nuire à la vision du patineur.
- Le port de jeans est défendu.
- Les garçons doivent porter un pantalon de patinage et les filles une robe/jupe de pratique ou un *legging*. Les pantalons survêtements peuvent être portés lors du réchauffement ou des cours de *stroking*, mais doivent être enlevés lors de la pratique de mouvements de style libre.
- Un patineur membre du CPAB ne peut porter le manteau / survêtement d'un autre Club. Il peut toutefois porter celui de l'équipe du Québec ou du Canada s'il en est membre.

TI RAGE D'UNE PARCELLE

Le patineur peut venir patiner durant une session à laquelle il n'est pas inscrit s'il y a de la place, mais il doit auparavant rencontrer une personne responsable du conseil d'administration pour payer le droit de patiner au coût de 5 \$ (tirage).

COMPORTEMENT SUR LA GLACE

- En tout temps, le patineur et son entraîneur sont responsables de s'assurer que les mouvements sont sécuritaires pour lui et pour les autres.
- Les patineurs ne doivent pas rester stationnaires sur la glace que ce soit pour parler ou pour regarder les autres.
- Un patineur qui tombe doit se relever immédiatement.
- Toute blessure doit être rapportée à la personne responsable de la musique ou un membre du conseil d'administration.
- L'utilisation du harnais est réservée aux entraîneurs.
- Seuls les entraîneurs peuvent avoir un lecteur MP3/IPOD portatif sur la glace.

ENTRAÎNEURS

- Tous les entraîneurs doivent remplir leur fiche 2010-2011 et la faire parvenir au CPAB avec les documents demandés pour avoir accès aux patinoires du Club.
- Seuls les entraîneurs accrédités du Club peuvent y enseigner. Un parent et un entraîneur non-accrédité peuvent faire une demande spéciale et le CPAB pourrait, après analyse, accorder une permission spéciale.